

FRATERNITE

12^e année - PRIX : 300 FCFA N°2958 du mercredi 02 novembre 2011

www.fraternite-info.com / fraternews@yahoo.com

DON DE FOURNITURES SCOLAIRES À SÔ-AVA

L'Association "Bordeaux Action Solidarité Bénin" soutient 6.000 écoliers

L'Association "Bordeaux Action Solidarité Bénin" a procédé, ce vendredi 28 octobre à la remise de fournitures scolaires en direction de 19 écoles de Sô-Ava et de 6000 écoliers. Cette manifestation fut l'occasion pour Philippe GACHET, Président de BASB de revenir sur l'engagement de cette association, sur son évolution et sur la multiplication des actions développées sur la commune. Focalisée en 2008 sur la seule école d'Ganvié 1, BASB a su développer et augmenter à la fois le nombre des écoles concernées mais aussi la nature de son soutien. En tissant des liens étroits avec les autorités locales et scolaires, en aménageant avec elles des actions de concertation permettant d'analyser et de répondre aux besoins et en assurant un suivi rigoureux des travaux engagés, BASB a su s'imposer comme un acteur privilégié auprès des écoles de Sô-Ava.

En 2008-2009, l'association avait réalisé la construction de 6 classes d'école à Ganvié 1, permettant ainsi de passer de 8 à 14 classes sans compter la création d'une bibliothèque.

Une dotation en fournitures scolaires

pour les 1.200 élèves et la livraison de matériel didactique et informatique aux enseignants avaient été réalisées.

Enfin, un groupe électrogène avait été mis à disposition de l'école.

En 2010, une classe d'école est créée dans le village d'Affingbo (commune de Sô-Ava) permettant le dédoublage de 154 élèves qui s'entassaient dans un appatam en bois.

La dotation en fournitures scolaires concerne cette année là, plus de 4.400 élèves de 12 écoles de Sô-Ava.

L'association réalise également la construction de latrines sûr Ganvié.

BASB assure la rémunération d'un enseignant vacataire à l'école d'Ahomey-Gbékpa dans l'attente d'une création de poste promise par l'inspection.

Fin 2010, BASB procède à l'envoi d'un premier container complet destiné à acheminer, en particulier, des livres scolaires et du mobilier pour les classes.

Suite aux crues de septembre 2010, l'inspection d'Académie avait attiré l'attention des membres de l'association sur les difficultés que rencontraient de

nombreux villages lacustres. En effet, ceux-ci avaient vu leurs écoles endommagées ou détruites. BASB est alors sollicitée par les autorités afin de participer à la reconstruction de classes.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la continuité des actions engagées depuis 2008, l'association ayant développé peu à peu un savoir faire et tissé un réseau de partenaires locaux reconnus par les autorités institutionnelles.

Ce projet a été mené à bien en 2011, en concertation avec les autorités communales et éducatives.

Toutes ces actions impliquent une participation des autorités et de la population locale. La participation est d'ordre logistique, financière, économique et culturelle.

Une convention de coopération décentralisée tri annuelle est signée avec la commune de Sô-Ava en février 2011. Cette coopération résulte de la volonté des parties de rapprocher les populations de Sô-Ava et de la région Aquitaine (d'où est issue l'Association) et de promouvoir les échanges d'expériences pour la construction d'un monde plus solidaire.

La compétence de BASB dans la

construction de ces unités de classe est reconnue localement par les autorités.

Aussi, la construction et la rénovation de classe dans 5 villages isolés de la commune de Sô-Ava ont été mises en chantier début août 2011.

La mise en place d'un comité de pilotage sous la responsabilité d'un spécialiste de Génie civil est un gage de rigueur et de sérieux pour la mise en œuvre de ces projets.

L'action de BASB s'inscrit clairement dans les objectifs du millénaire pour le développement du plan des Nations Unies. Le PNUD Bénin reprenant ces objectifs, en particulier en multipliant les infrastructures scolaires afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et de leurs enseignants.

Le Ministère des Affaires étrangères béninois a assuré BASB de son soutien, alors que cette dernière recevait l'agrément du Ministère de l'Enseignement Primaire et Maternel reconnaissant ainsi un certain savoir faire.

